droit; il est légèrement déprimé dans le sens de sa hauteur, et sa concavité sert à loger la portion renflée de la peau que l'on désigne sous le nom de *bourrelet* ou *cutidure*. Il est marqué à sa surface d'une grande quantité de porosités qui correspondent à des filaments veloutés existant à la surface du bourrelet. Le bord inférieur ou *plantaire* n'offre rien de remarquable; c'est par lui que la paroi est unie à la sole. La couleur de la paroi peut être noire ou blanche, elle est constamment en rapport avec celle de la peau du membre au-dessus du sabot. On a remarqué que la corne noire était de meilleure nature que la blanche.

La *sole* (*fig.* 199) concourt avec la fourchette à former le plan inférieur du sabot; c'est une plaque de corne à peu près circulaire, plus ou moins incurvée en haut et fortement échancrée à sa partie postérieure. Sa grande circonférence est embrassée par le bord inférieur de la paroi, et son échancrure est bordée par les barres : la corne dont elle est formée est moins souple et plus friable que celle de la paroi.

La *fourchette* (R *fig.* 201) est une espèce de cône de corne placé entre les barres et prolongeant son sommet jusqu'au centre de la sole. Elle forme à la face inférieure du pied une projection plus ou moins prononcée dans les différents sabots. Sa base est creusée d'une *lacune* longitudinale qui la divise en deux branches.

Le *périople* ou encore *bande coronaire* (P, *fig.* 201) est un ruban de corne qui ceint le bord supérieur de la paroi et s'étend sur chaque talon, où il forme un élargissement que l'on désigne sous le nom de *glômes* (G *fig.* 200); sa largeur, dans le reste de son étendue, est ordinairement celle du biseau; il sert avec le vernis qui revêt la paroi à protéger le sabot contre les influences atmosphériques.

L'ensemble de ces différentes parties que nous venons d'examiner séparément constitue le sabot. Dans un animal bien conformé et dont les pieds sont vierges encore de ferrure, le sabot dont les dimensions sont en harmonie avec celles du corps est lisse sur la face antérieure, sans élévations ni dépressions, et semble revêtu d'un vernis protecteur. A sa face inférieure, le bord de la paroi est taillé net et sans écaille, la sole est incurvée en haut, et la fourchette, grande et bien dessinée, s'avance en projection jusque passé le centre de la sole. Si l'on pose sur un plan un sabot ainsi conformé (*fig.* 198), et qu'on examine ses points de tangence avec la surface qui le supporte, on voit : 1° pour le bord inférieur de la paroi, que les talons, les quartiers et les mamelles seuls sont en contact avec le plan, et que la pince en est un peu éloignée; 2° pour la sole, qu'elle touche le plan dans toute l'étendue de sa périphérie en bord de cloche, si ce n'est en pince, où elle s'en éloigne un peu; 3° enfin, pour la fourchette, qu'elle est tangente au plan par ses branches et son corps.

Il existe quelques différences pour la conformation et le mode de poser entre les sabots pes pieds antérieurs et ceux des pieds postérieurs. Les sabots antérieurs sont plus larges et plus évasés, la circonférence de leur surface plantaire se rapproche plus de la forme d'un cercle; les talons en sont plus bas et plus écartés, la fourchette mieux développée, et la sole moins profonde; l'appui s'y fait principalement en talons, en quartiers et en mamelles. La pince se trouve éloignée du sol de deux lignes à peu près.

Les pieds postérieurs sont plus étroits latéralement, plus allongés dans le sens antéro-postérieur, la sole en est un peu plus creuse, les talons plus hauts et plus rapprochés, et la fourchette généralement moins volumineuse. Dans le poser sur un plan, le bord inférieur de la paroi est tangent principalement en pince, en mamelles et en quartiers; mais les talons sont un peu relevés. Dans ces pieds, l'appui se fait plus sur le côté externe que sur l'interne.

§ II. — Des parties internes du sabot.

La boîte cornée qui constitue le sabot sert à protéger les parties organisées et sensibles qu'elle contient. La première de ces parties qui se présente à l'œil de l'observateur, lorsqu'on a enlevé le sabot, est une membrane complexe, prolongement de la peau, et revêtant différents caractères, suivant les régions où on l'examine. Supérieurement au niveau du bord de la paroi, elle présente un renflement logé dans la cavité circulaire qui sillonne ce bord; ce renflement a reçu le nom de *bourrelet* ou *cutidure*. En bas du bourrelet, la membrane sous-jacente à la paroi offre une succession de lames longitudinales, disposées exactement comme celles de la face interne de la paroi, avec lesquelles elle s'engrène; c'est le tissu *podophylleux* ou *feuilleté* qui, dans l'animal vivant, jouit d'une exquise sensibilité. Enfin, à la face plantaire du pied, la membrane sous-jacente à la sole présente une multitude de petits filaments vasculaires analogues à ceux qui s'élèvent de la trame du velours, d'où elle a été appelée membrane *veloutée*. Au-dessous de cette membrane, on rencontre une base osseuse constituée par le troisième phalangien, une partie du second et le petit sésamoïde.

Le troisième phalangien est un os très-spongieux dont la forme est à peu près, mais en petit, celle du sabot qui le contient; de chaque côté, le troisième phalangien, plus connu en maréchalerie sous le nom d'*os du pied*, se trouve surmonté et comme prolongé en haut par une production cartilagineuse qui dépasse d'un demi-pouce à peu près le bord supérieur de la paroi. Ces cartilages se plongent en dedans dans l'épaisseur des talons, et se continuent avec le *coussinet plantaire*. On désigne sous ce nom une saillie de nature fibro-graisseuse qui s'élève à la face solaire de l'os du pied, et se trouve logée à la face supérieure de la fourchette sur laquelle elle se moule.

Le petit sésamoïde, encore appelé *os naviculaire*, est situé au-dessus du coussinet plantaire et au-dessous de l'os du pied, au niveau de son articulation avec le second phalangien. Il correspond à la face inférieure du sabot, au niveau à peu près du milieu du corps de la fourchette, en avant de sa lacune médiane.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans les développements que comporte l'examen des rapports existant entre les parties internes et